

BULLETIN D'ADHÉSION 2019

Amap de la Veyle (Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne)

NOM.....Prénom.....

NOM.....Prénom.....

Adresse

.....
.....

Code Postal

Ville.....

Téléphone.....Portable.....

Courriel lisible :

.....

CONTRATS SIGNÉS :

légumes laitages vache laitages chèvre viande

Valable du 1° janvier 2019 au 31 décembre 2019

Adhésion à l'AMAP de la Veyle

Montant de l'adhésion : 10 € ; Versé en espèces ou par chèque ; Chèque libellé à l'ordre de « AMAP de la Veyle »

Je soussigné(e) adhère pour la période 1° janvier 2019 au 31 décembre 2019

à l'AMAP de la Veyle qui a pour objet :

- de créer du lien social entre consommateurs et producteurs,
- de promouvoir une agriculture durable, solidaire et écologiquement saine, à travers une information citoyenne et le soutien à des producteurs de proximité s'engageant dans cette démarche,
- de faciliter l'accès et l'éducation à une alimentation issue d'une agriculture biologique (ou en conversion),

J'ai pris connaissance des statuts et la charte des AMAP qui sont des documents à la disposition de chaque adhérent sur simple demande à l'adresse suivante : <http://amapdelaveyle.fr/>

Bulletin à renvoyer à l'adresse suivante :

AMAP de la Veyle chez Alain HENRI
32 rue du Malivert 01290 PONT DE VEYLE

Fait à le
Signature